COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 26 mai 1976 BO/mh

PRIORITE P-1

(COM)

Note BIO(76) 193 aux Bureaux Nationaux cc. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X et à M. Finn Christensen, DG VIII

OBJET : réunion de la Commission

1. <u>Conférence Tripartite</u> (voir BIO 192 : Conférence de presse de M. Haferkamp)

2. Chantiers navals

La Commission vient d'approuver une communication concernant la construction navale.

La Commission souligne la grave crise d'étendue mondiale qui menace l'industrie de construction navale, dont les conséquences risquent d'être plus
sévères pour les entreprises dans les Pays membres que pour leurs concurrents dans certains pays tiers, notamment à cause de differences structu\(^{\pm}\)
relles en faveur de ces derniers. La surcapacité actuelle de production par
rapport à la demande future de navires neufs et l'excédent existant en tonnage de la flotte pétrolière rendent inévitable, au plan mondial, une réduction des capacités pour qu'un nouvel équilibre entre l'offre et la demande
puisse s'instaurer.

La Commission est arrivé à la conclusion qu'une action coordonnée sur le plan international constitue le moyen le plus adéquat pour aboutir à une adaptation suffisante et ordonnée de l'offre à la demande et, par là, à une répartition équitable des conséquences économiques et sociales qui en découleront.

La Commission propose au Conseil que la Communauté, en tant que telle, se rallie à l'action déjà entamée dans le cadre de l'OCDE et concernant la réduction des capacités de production dans les principaux pays constructeurs. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la nécessité que la Communauté s'engage à assumer sa part dans cette réduction et négocie, sur la base d'une position commune, toutes les actions qui s'imposeraient pour donner une suite constructive à la réalisation des objectifs des "Lignes d'orientation générales" qui ont été adoptées au sein de l'OCDE dans la perspective de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Au cas où la voie de coopération internationale s'avérait irréalisable, une série d'actions serait possible pour maintenir un niveau d'activité des chantiers dans la Communauté perme unt de sauvegarder une partie de cette industrie nécessaire pour préserver ses . térêts essentiels.

432)
+ 443.311
Columbial dinig)

3. Budget 1977

La Commission a procédé à un premier examen de l'avant-projet du budget pour 1977. Elle prendra sans doute position définitivement début juin, de manière à pouvoir en saisir le Conseil avant le 15 juin.

Je vous rappelle que M. Cheysson présentera les propositions de la Commission à la presse dès que possible et en l'occurence vers le 15 juin.

4. Frioul

La Commission à l'intention de formaliser ses propositions au cours de sa prochaine néunion (voir aussi BIO(76) 186).

Amitiés,

B. OLIVISLE